

HORIZON 09

BULLETIN DE L'ASSOCIATION D'HISTOIRE DE L'UNEF (PARIS 1) N° 2 MAI 95

ÉDITORIAL

L'élection du Directeur de l'UFR s'annonce bien terne (un peu à l'image du deuxième tour des présidentielles). En effet les problèmes de l'Enseignement y sont posés en terme de gestion des flux étudiants et des capacités d'accueil (en licence, à la préparation des concours CAPES/Agrégation). Il s'agit de savoir comment réduire le nombre d'étudiants pour s'adapter au manque de moyens d'encadrement.

Nous, l'UNEF, pensons que les étudiants ne doivent pas faire les frais de la pénurie budgétaire.

Le conseil d'UFR doit nous permettre de peser sur le Ministère de l'Enseignement Supérieur afin d'obtenir des crédits d'urgence et un budget relevant véritablement le "défi du nombre".

Le conseil d'UFR d'histoire ne doit pas être une structure cantonnée à avaliser les réformes de tous les gouvernements successifs, ni le lieu de la gestion de la pénurie mais un lieu de débat, de proposition qui permette aux étudiants d'être acteurs dans le déroulement de leur cursus.



HORIZON 09

Tes idées, propositions, suggestions, articles sont les bienvenus et peuvent être déposés au local de l'UNEF (B11 05) au 11ème étage, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris.

2 Francs

LA MISE EN PLACE D'UNE LICENCE À 5 UV

Entré en vigueur à la rentrée dernière, voté à l'unanimité dans tous les Conseils de l'UFR et de l'Université, la réforme du DEUG d'Histoire s'était élaboré dans le cadre d'une large concertation et d'un accroissement de moyens. Ceci ne semble pas être le cas aujourd'hui pour la réforme de la Licence d'histoire.

La mise en place d'une 5^{ème} UV pour tous nécessiterait des moyens. Or ceux-ci manquent déjà de façon flagrante



(salles, amphis, places de bibliothèques, heures complémentaires, enseignants et personnels IATOSS...), la «**journée UFR morte**» de la rentrée en fut le symbole. Juste un exemple concret : dans le cadre de l'actuelle licence à 4UV (3 périodes obligatoires), les étudiants qui prennent une UV d'Histoire ancienne sont deux fois moins nombreux que ceux qui choisissent Contemporaine, Médiévale et Moderne. Si on admet le principe de la licence à 5UV et de l'obligation des 4 périodes historiques, c'est 5 TD supplémentaires avec les salles et les amphis nécessaires, deux professeurs et deux maîtres de conférences qu'il faudrait débloquer.

La licence à 5UV ne saurait donc être

accepté si elle n'est pas accompagnée de ces moyens nécessaires à sa mise en œuvre et à son bon fonctionnement. Car sans ce préalable, elle conduirait à l'exclusion d'une partie des étudiants, qui se traduirait pour beaucoup par une généralisation de l'examen terminal, ou bien, par une diminution du volume horaire des TD de 2h à 1h30. C'est d'ailleurs cette dernière solution qu'en Commission de la Pédagogie, la Direction de l'UFR nous avait tout d'abord présentée.

Ces problèmes de moyens mis à part, nous nous interrogeons sur l'intérêt même de la réforme et de ces conséquences, notamment en ce qui concerne la surcharge horaire, les mentions, et l'urgence de son application.

1) LA SURCHARGE HORAIRE

Le nouveau texte (arrêté du 9 février 1993, publié au JO du 7 mars 1993, annexe II, titre IV) prévoit une licence d'histoire à **350h minimum**, dont :

- 200h min réparties sur les 4 périodes
- 75h min sc historiques
- 75h TER ou stage

Le texte prévoit aussi deux licences d'histoire avec mention (mention géographie ou documentation) à **400h minimum** dont :

- 200h min réparties sur les 4 périodes
- 75h min sc historiques
- 125h enseig optionnel (géographie ou documentation)

LICENCE ACTUELLE

Depuis 1976, notre licence comporte 4UV de 3 heures sans mention (1h cours+2h TD)/semaine
4UV x 3h = 12h hebdomadaires
12h x 28 semai. = 336h annuelles

L'application de la réforme selon l'arrêté de 1993 exigerait l'adhésion à l'une des deux versions citées ci-dessous. **La Direction de l'UFR avait préconisée dans un premier temps la version n°B qui**

(suite de la page précédente)

VERSION N°A 5UV DE 3H AVEC OU SANS MENTION

a) normale

5UV x 3h = 15h hebdomadaire

15h x 28 semai. = 420h annuelles

b) avec mention géographie ou documentation (+125h)

(5UV x 3h) + (1UV x 4h30) = 19h30 hebdomadaire

19h30 x 28 semai. = 546h annuelles

VERSION N°B 5UV DE 2H30 AVEC OU SANS MENTION (1H COURS+ 1H30 TD)

a) normale

5UV x 2h30 = 12h30 hebdomadaire

12h30 x 28 semai. = 350h annuelles

b) avec mention géographie ou documentation (+125h)

(5UV x 2h30) + (1UV x 4h30) = 17h hebdomadaire

17h x 28 semai. = 476h annuelles

réduisait le volume horaire des TD de 2h à 1h30 ; cette condition a été unanimement rejeté par la commission de la pédagogie où enseignants et étudiants ont plaidé pour des TD de 2h. Nous nous orientons donc vers la version n°A c'est à dire vers une licence de 5UV de 3h chacune. Nous estimons pour notre part que la charge horaire hebdomadaire est trop importante. Les UV de Licence n'ont pas grand-chose à voir avec celles du DEUG, et il ne faut pas mésestimer le temps de préparation des exposés, fiches de lectures, plan détaillés et autres dossiers demandés en Licence. Le temps passé en bibliothèque ne doit pas être séparé du temps de présence dans les UV. Et cette «hausse du temps de travail» pourrait être un moyen pernicieux de sélection pour tous ceux qui travaillent à moins que des moyens soient débloqués pour une aide sociale conséquente. Quoiqu'il en soit, l'application de cette réforme aurait pour conséquences premières l'alourdissement du volume horaire pour chaque étudiant et sans qu'il soit possible de l'estimer exactement un accroissement du taux des licences en deux ans (qui dit 5 UV au lieu de 4, dit une licence plus difficile à obtenir...).

2) LES MENTIONS DE LA LICENCE D'HISTOIRE

Le sort de la licence assortie d'une mention est différent suivant les deux types de mentions proposées, mais se rejoint quant aux interrogations générales que nous pouvons soulever pour

sa mise en pratique : **Ces mentions ne risquent-elles pas de créer une licence à double vitesse (avec et sans mention) ? Quel sera le nombre de places offertes pour ces mentions, et comment y rentrera t on ? L'actuelle UV de géographie sera t elle toujours dispensée ?**

a) en ce qui concerne la mention **DOCUMENTATION**, sous réserve qu'elle bénéficie de locaux et de moyens matériels propres à cet enseignement, nous n'y voyons pas d'inconvénient. En effet, il existe déjà à Paris-1 une UV de licence Documentation (03380) dont le volume horaire est déjà de 125H. Elle se poursuit par une maîtrise de Documentation, dont l'entrée est contingentée par l'obtention de l'UV de Licence dont nous venons de parler. Ces études peuvent déboucher sur le CAPES de Documentation. Seul demeure la difficulté à obtenir une place dans cette UV de licence qui ne compte qu'un seul TD...

b) par contre pour la future mention **GÉOGRAPHIE** de la Licence d'Histoire, nous l'affirmons tout net nous sommes contre :

- Contre parce qu'en amont, avec la réforme des DEUG que nous avons mis en place cette année, nous offrons des passerelles aux étudiants. Ceux qui le souhaitent peuvent **prendre une mineure renforcée en Géographie qui débouche à l'issue du DEUG sur un accès de plein droit en licence d'histoire et en licence de géographie**. Plus qu'une passerelle ou qu'une réorientation, notre réforme du DEUG offre la possibilité de mener de front (ou à la suite) deux licences. L'ouverture d'une licence d'histoire mention géographie ne va pas dans le même sens, puisqu'il s'agit d'une baisse à minima du volume horaire d'une des deux licences (350h => 125h), transformée en mention pour l'occasion.

- Contre parce qu'en aval, à l'entrée des IUFM, principale préparation au CAPES d'Histoire et Géographie, on rentre sur dossier. **On peut se poser la question : la licence avec mention géographie, indispensable pour ceux qui envisagent de passer les concours de l'enseignement, ne sera-t-elle pas obligatoire si on veut s'inscrire en IUFM ? Or, nous savons que l'UFR est malheureusement incapable de garantir l'inscription à tous ceux qui**

le souhaiteraient. La politique malthusienne des directeurs d'IUFM, qui refuse déjà des candidats, n'en serait que renforcé, si on n'acceptait comme c'est probable, uniquement les étudiants qui ont passé avec succès une licence d'histoire mention géographie. Quid des autres ? Les malheureux titulaires de la licence d'histoire sans mention...

3) Y-A-T-IL URGENCE POUR APPLIQUER CETTE RÉFORME ?

Pour ce qui est de la date d'entrée en vigueur de cette réforme, la direction de l'UFR nous la promet pour la rentrée 1996/97, mais souhaite la faire voter le plus rapidement possible, coupant là à un débat qui aurait pu intéresser les étudiants. La raison invoquée est le renouvellement de l'habilitation de notre maquette de licence pour les 4 années à venir qui doit intervenir prochainement. **Nous nous sommes penchés sur les textes**, et il ressort de cette consultation que si dans l'arrêté du 9 février 1993 à l'article 14, le ministère faisait obligations aux Universités dont le renouvellement des diplômes entrerait en vigueur «à compter de l'année universitaire 93/94», le ministre Fillon a abrogé ces dispositions par un nouvel arrêté du 12 avril 1994 article 4 : l'application de la réforme n'est plus obligatoire, en tout cas il n'y a plus de date butoir pour la mettre en œuvre. Dernière pièce au dossier, **l'arrêt du Tribunal Administratif de Paris du 17 mai 95 qui confirme l'annulation des élections aux Conseils Centraux de Paris-1 (CA, CS, CEVU)** rend impossible le vote de la modification de la licence avant de nouvelles élections... La date fatidique invoquée par l'UFR pour le renouvellement ou le non renouvellement du diplôme de licence n'est donc plus à l'ordre du jour. **Le débat peut donc avoir lieu sans précipitation, dans l'intérêt de tous, et avec la participation du plus grand nombre.**

Les élus de l'UNEF ne sont pas prêts à prendre position dès juin 1995, en pleine période d'examens, sans votre avis. L'arrêté Lang date de février 1993, deux ans sont déjà passés, on peut bien encore attendre quatre mois... Pour que le débat s'engage largement, nous demandons le report du vote à l'année universitaire prochaine.

VIE DE L'UFR

TRAVAUX DANS L'ESCALIER C

Suite à un début d'incendie dans un étage l'an dernier, une alerte à la bombe il y a un mois, la mairie de Paris s'est penchée sur les conditions de sécurité à la Sorbonne. Pris d'un délire sécuritaire, elle envisage dans les plus brefs délais la mise en place d'escaliers de secours dans l'aile de la Sorbonne accessible par l'escalier C. **Cet escalier de secours coupera en deux la salle Marc Bloch, nécessitera le transfert de la bibliothèque Lavisse dans d'autres bâtiments pendant toute la durée des travaux**, enfin les centres de recherche situés au 3^{ème} étage seront gravement handicapés pendant toute cette période.

Le problème a été posé en conseil d'UFR d'histoire, la solution apportée à celui-ci s'annonce d'ors et déjà difficile étant donné le manque de place à la Sorbonne. Le manque d'information sur les velléités de la mairie de Paris est criant. D'après le directeur de l'UFR d'histoire, Michel Kaplan, les travaux ne commenceront qu'après le relogement de la bibliothèque Lavisse et des centres de recherche dans l'aile du Rectorat. À suivre...

VIVE LE SPORT :

Savez-vous quelle entreprise va effectuer les travaux d'aménagement de l'escalier C de la Sorbonne ? C'est celle qui a construit les tribunes du stade Furiani de Bastia...

BIBLIOTHÈQUES :

La lutte des magasiniers de la Sorbonne s'est terminée le 15 mai. Aucune solution n'a été apportée à leurs problèmes. Quelques propositions de primes et d'avancement pour quelques uns ont été proposées.

MONSIEUR KAPLAN MANGE DES POMMES :

«Je mange une pomme tous les matins (sauf pendant la saison des pêches) et même parfois le soir !» citation du dernier courrier aux élus de l'UFR. Souhaitons que cette déclaration nous permette d'obtenir davantage de moyens auprès de Monsieur De Boihue, nouveau Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur.

UNE NOUVELLE DIRECTION D'UFR :

Ce renouvellement aura lieu le 29 mai 1995. Il semblerait qu'il n'y ait qu'un seul candidat : Michel Parisse, professeur d'histoire médiévale succéderait à Michel Kaplan, également professeur d'Histoire Médiévale. En cette période d'alternance et de renouvellement souhaitons «bonne chance» à Monsieur Kaplan pour les nouvelles fonctions qu'il ne manquera pas d'occuper...

HOMMAGE

A BRAHIM

*Sous le pont du Carousel coule la peine
Et nos mémoires
Il faut qu'on s'en souviennent
La mort filait toujours après Le Pen
Viennent les skins... tonne l'horreur
Près de l'étranger je demeure*

*Les mains dans les mains restons face à face
Tandis que sous
le pont de nos bras passe
du sang des innocents l'onde si lasse
Viennent les skins... tonne l'horreur
Près de l'étranger je demeure*

*Brahim s'en va contre cette eau courante
Brahim s'en va
Comme la honte est pesante
Et comme sa colère est puissante
Viennent les skins... tonne l'horreur
Près de l'étranger je demeure*

*Passe la haine et passe le mépris
Elle sera là
Quand le pavé brunit
France du sens de l'autre et de la vie
Viennent les skins... tonne l'horreur
Près de l'étranger je demeure*

Nicolas le 04 mai 1995

MANIFESTATION

POUR UN RECRUTEMENT CONSÉQUENT AU CAPES & AGRÉGATION

MERCREDI 24 MAI À 14H

MÉTRO SÈVRES-BABYLONE

A L'APPEL DE PLUSIEURS ORGANISATIONS ÉTUDIANTES DONT
L'UNEF PARIS I, L'UNEF-ID, ET CNT...

EXAMENS :

Les partiels du second semestre approchent à grands pas. Certains ont déjà eu lieu c'est l'occasion idéale pour faire un point sur les conditions d'examens :

- U.V. de géographie en DEUG : l'exigence de deux sujets au choix n'est pas respectée, une notation s'apparentant plus à un «saccage» aux examens
- des partiels qui se chevauchent et des étudiants obligés de passer l'examen de septembre. (avec tout le programme à réviser).
- A la Sorbonne des amphis trop petits pour accueillir les étudiants en partiels : pas de tablettes, difficultés de concentration
- non-respects de l'anonymat des copies, des copies perdues, des partiels en T. avec des sujets différents pour la même U.V. Toutes ces irrégularités dans les conditions d'examen entraînent très souvent l'échec de nombreux étudiants.

L'UNEF Paris I lance une campagne sur cette question (tracts sur les droits et recours en matière d'examen) et intervient fermement en conseil d'UFR sur ces problèmes.

Y-A-T-IL TROP DE CANDIDATS AUX CONCOURS ?

C'est ce que l'on entend déjà, y compris de la part de quelques-uns d'entre nous. Il est vrai que le nombre de candidats connaît une forte hausse. Pour le CAPES d'histoire, en 1993, il y avait 5 600 candidats pour 1 700 postes ; en 1994, 8 500 candidats pour 1 500 postes et cette année 11 500 candidats pour 1 200 postes.

Il est vrai que la fonction publique connaît un grand succès ces derniers temps. Mais on remarque que le nombre de postes proposés tend à baisser. Y-aurait-il trop de profs ? Personne n'ose l'affirmer, car le taux d'encadrement dans les lycées et collèges s'affaiblit. **Les classes de 35 à 40 élèves deviennent la norme.** La rigueur budgétaire imposée à l'Éducation nationale conduit les administrations à bourrer les salles. On attend des enseignants «un maximum de productivité dans un minimum d'heures».

Néanmoins comme les besoins sont criants **on incite les enseignants à faire des heures supplémentaires.** Le SNES évalue à 45 000 le nombre des postes que l'on pourrait créer en supprimant ces dernières. Comme preuve des besoins, il suffit de savoir que les maîtres auxiliaires sont recrutés par milliers. Ce sont autant de postes qui devraient être titularisés.

La volonté de faire des économies va jusqu'à ne pas pourvoir l'ensemble des postes offerts aux concours : ainsi il y a une différence entre le nombre des postes proposés et le nombre des admis. Pour le CAPES d'histoire cuvée 1993, il y avait 1 700 postes et 1 400 admis. En 1994, 1 600 postes, 1 400 admis.

Si le ministère ne satisfait même pas les besoins qu'il évalue où va-t-on ? Celui-ci envisage la création de 1 700 postes par an sur cinq ans.

Le SNES évalue, lui, les besoins entre 35 et 40 000 postes annuels. Les étudiants doivent se mobiliser avec les enseignants pour augmenter les recrutements.

LES CONDITIONS DE PRÉPARATION AUX CONCOURS

Un deuxième aspect qu'il convient d'évoquer pour ceux qui ne veulent pas se décourager est celui des conditions de préparation aux concours.

Au début de l'année, les 1 000 candidats CAPES-AGREG de la Sorbonne devaient assister à des T.D. dans des salles prévues pour 200. Ils ont obtenu le grand amphi de la Sorbonne (sous réserve de location pour des cérémonies prestigieuses et lucratives, ce qui est arrivé malheureusement fort souvent).

Toujours **dans la «logique il y a trop d'étudiants», le conseil d'UFR a reçu une lettre prévoyant un numerus clausus à l'entrée de l'IUFM de Paris.** A cela s'ajoute une limitation à deux tentatives consécutives maximum. Et l'on voudrait faire porter le chapeau aux étudiants !

Les IUFM semble préoccupé par leurs taux de réussite dans une logique de concurrence et de prestige. Donc, peu leur importe de restreindre les inscriptions. Bravo pour le service public ! On peut aussi évoquer le fait que les rares allocations prévues pour les candidats au CAPES d'histoire (environ 200 en 1993) ont été cette année supprimé.

L'Éducation nationale a besoin de plus de postes d'enseignants, et pour ceux qui auront la joie de passer les concours, nous avons besoin de beaucoup plus d'allocations afin de nous éviter de nous salarier et ainsi de nous mettre des bâtons dans les roues.

Horizon 09 est allé interroger des capétiens d'histoire-géographie de Paris 1

H. 09 : Y-a-t-il continuité entre la formation de 1er et 2nd cycle et le concours ?

Cécile : Non ! Il n'y a pas de lien à priori au niveau des contenus. En revanche au niveau des méthodes de travail, il y en a un, notamment en ce qui concerne l'étude de texte.

Olivier : L'étude de la géographie en DEUG et licence permet de garder un lien avec cette matière. Pour le DEUG, on peut regretter que la géographie ne soit plus obligatoire [à Paris 1. NDLR].

H. 09 : Avez-vous fait une maîtrise ?

Thierry : Non, je l'ai abandonné en cours de route.

Cécile : oui ! En histoire médiévale et elle m'a aidé à affronter le concours au niveau de ma capacité de travailler seule et à gérer mon temps. En plus, l'étude de mes sources m'a préparé à l'épreuve d'explication de texte.

H. 09 : Êtes-vous inscrits à l'IUFM ? Quelle en est l'utilité ?

Thierry : Non !

Cécile : Oui ! J'y suis des cours d'épistémologie (travail sur les manuels scolaires et sur la pédagogie). De plus, on doit faire un stage dans une classe, ce qui nous apporte une expérience de terrain et qui sera l'occasion de la rédaction d'un dossier. Ceci est très important pour l'épreuve professionnelle du concours.

Olivier : Moi aussi, j'ai suivi un stage en collège, où j'ai pu voir la pédagogie particulière d'un enseignant qui faisait participer activement ses élèves et ne laissait pas ses élèves passifs face à un cours magistral.

H. 09 : Pour ce qui en est de la préparation à la fac, comment se passe les cours à la Sorbonne :

Cécile : L'année débute en octobre pour se terminer fin mars ; Ce qui est un temps restreint. L'idéal est de commencer à travailler dès juin-juillet sans attendre le début des cours. A partir d'octobre, il faut compter 6 heures de travail quotidien.

H. 09 : Faut-il travailler en groupe ?

Olivier : Oui ! On ne peut pas assister à tout

les cours car il se chevauchent et l'on a intérêt à se repasser ses notes. On peut aussi se répartir l'achat des livres où même les cours du CNED [enseignement à distance. NDLR]. D'ailleurs des boîtes privées vendent très chers des cours polycopiés.

H. 09 : Mais finalement l'année du concours n'est-elle pas une année d'ascèse ?

Cécile : Euh ! euh ! ... Il ne faut pas non plus quitter ses habitudes. Moi, j'ai pris une semaine de vacances en décembre. J'en ai vu beaucoup qui ont craqué et abandonné en cours de route.

H. 09 : Avez-vous toujours rêvé d'être profs ?

Thierry : Non, pas vraiment ! D'ailleurs, je me suis inscrits à plusieurs concours où les épreuves d'histoire sont souvent présentes.

Olivier : L'idée d'enseigner m'enthousiasmait. Au début je faisais des maths en DEUG, mais enseigner l'histoire m'apparaît plus stimulant.